

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le 09/06/2020

ID : 063-216303065-20200608-DEL2020_22EPF-DE

DELIBERATION (2020-22) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Désignation de délégués à l'Etablissement Public Foncier-Smaf Auvergne

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

Suite au renouvellement du Conseil municipal il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant représentant la Commune au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF-Smaf Auvergne.

Considérant que le Conseil municipal doit procéder, à l'élection des délégués titulaire et suppléant, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue,

Se sont déclarés candidats :

- Délégué titulaire : Patrick JULLIEN
- Délégué suppléant : Alain LAGRU

Le Conseil municipal après en avoir procédé au vote, désigne pour siéger à l'EPF-Smaf :

Délégués	Nom Prénom
Titulaire	JULLIEN Patrick
Suppléant	LAGRU Alain

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 9 juin 2020.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT

